



Aider les personnes à s'engager dans leurs accompagnements ou dans leurs soins

Septembre 2023

Pour qui je m'engage ? Pourquoi je m'engage ?

Je m'engage pour ma santé et pour améliorer ma vie.

S'engager, c'est important !

Quand je participe :

- je cherche des informations,
- **je dis ce que je pense** et je dis mes besoins,
- je dis mon expérience,
- je donne mon avis, **je dis ce que je préfère.**

Je prends des décisions

pour ma santé et pour ma vie en général.

Personne ne peut décider à ma place.

Si j'ai une tutelle ou une curatelle,
nous prenons les décisions ensemble.



Je participe à des « projets » qui me concernent moi.

Un projet, c'est avoir une idée ou avoir un but.

On va réfléchir aux étapes et on va faire des actions
pour arriver à notre but.

Mes projets peuvent être :

- avoir un projet de formation,
- avoir un projet de vie,
- avoir un projet de soin.

Pour améliorer ma vie je **fais équipe avec les professionnels.**

Je suis **partenaire** avec les professionnels.

Être partenaires veut dire qu'on travaille ensemble
sur le même projet avec le même objectif.

Je fais une action qui va aider à améliorer ma santé, mon bien-être :
c'est me sentir bien dans ma tête, dans mon corps.

Je fais une action qui va aider à améliorer ma qualité de vie :
c'est me sentir bien dans ma vie et avoir des envies et des projets.

J'augmente mon pouvoir d'agir,
ça veut dire que je prends du pouvoir sur ma vie.

Par exemple

→ Je participe quand je donne mon avis sur un traitement que je reçois.

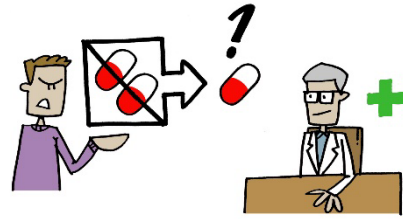
→ Je participe quand je remplis un questionnaire de satisfaction.

Dans un questionnaire de satisfaction, je peux dire si je suis content ou pas content de mon accompagnement ou de mes soins.

→ Je participe quand je dis mes besoins au médecin.

Je peux dire à mon médecin ce que je ressens quand il s'adresse à une autre personne plutôt qu'à moi pour poser des questions sur ma santé.

→ Je peux participer à l'organisation de mes soins comme mon plan de prise de médicaments, la préparation des visites chez mon médecin, le suivi de mes vaccinations.



Je m'engage pour aider mes pairs

Un pair peut être :

- un collègue,
- une personne qui a la même maladie que moi,
- une personne qui a le même handicap que moi.

Les pairs vont accéder aux mêmes services que moi.

Les personnes qui sont dans la même situation que moi sont mes pairs.

S'engager pour des pairs, c'est :

1. Écouter les besoins de mes pairs.

2. Représenter mes pairs dans des réunions avec le directeur.

Représenter mes pairs, c'est parler au nom de tous.

3. Devenir pair-aidant ou médiateur-pair.

Je peux devenir pair-aidant
si j'ai beaucoup d'expérience
et que je connais bien mon lieu de vie.
Quand je suis pair-aidant ou médiateur-pair,
je fais le lien entre mes pairs
et les professionnels.
Je fais partie de l'équipe.



4. Partager mon expérience de vie.

Mon expérience de vie, c'est :
tout ce que j'ai vécu dans ma vie.

Les personnes accompagnées ont de l'expérience
que les professionnels n'ont pas.

Grâce à cette expérience,
les personnes accompagnées développent des savoirs utiles
pour tout le monde.

Les savoirs qui viennent avec l'expérience.

On appelle ces savoirs :
les savoirs expérientiels.



Les savoirs expérientiels ont beaucoup de valeur.

Une personne accompagnée peut parler de ses expériences de vie
et donner son avis sur les accompagnements qu'elle a reçus.

Un groupe de personnes accompagnées peut parler
de ses expériences de vie

et donner son avis sur les accompagnements qu'il a reçus.

Un groupe de personnes accompagnées peut être :

un conseil de vie sociale ou un groupe de représentants des usagers.

Par exemple, je peux dire mon expérience

pour demander des changements :

- dans le règlement de l'établissement qui m'accompagne,
- pour améliorer ma qualité de vie et la qualité de vie de mes pairs.

5. Faire équipe avec les professionnels.

Je suis partenaire
avec les professionnels.
Être partenaires veut dire
qu'on travaille ensemble
sur le même projet
avec le même objectif.



Ce que je dis est important.
Je participe quand je fais des propositions.
Je participe quand je réfléchis avec les professionnels
pour améliorer des choses.
Je participe pour aider les professionnels à réfléchir
et à se poser des questions sur leurs façons d'accompagner.

Je fais une action qui va aider à améliorer la santé des autres
et leur bien-être :
c'est se sentir bien dans sa tête et dans son corps.
Je fais une action qui va aider à améliorer la qualité de vie des
autres :
c'est se sentir bien dans sa vie et avoir des envies et des projets.

Par exemple,

quand je suis une personne soignée :

- je peux participer à un groupe de réflexion et donner des idées pour :
 - améliorer la restauration à l'hôpital,
 - mieux accueillir les personnes en situation de handicap dans les hôpitaux,
- je peux participer aux décisions de la commission des usagers dans un hôpital.

Par exemple,

quand je vis dans un établissement médico-social

je peux participer à des projets :

- je donne des idées pour un projet de vacances,
- ou pour améliorer les activités proposées dans mon lieu de vie,
- ou pour limiter les violences dans mon lieu de vie,
- ou pour écrire un livret d'accueil accessible à tous,
- ou pour éviter que les personnes se trompent pour prendre leurs médicaments.

Je participe aux décisions du conseil de vie sociale pour prendre des décisions :

- sur le matériel à acheter,
- sur l'accompagnement,
- ou sur l'organisation des activités.



Je m'engage dans les écoles de formation

C'est important que les personnes accompagnées ou soignées travaillent avec les professeurs

dans les écoles de médecins,

dans les écoles d'infirmières

ou dans les écoles d'éducateurs par exemple.

Les personnes accompagnées ou soignées ont beaucoup à apporter aux élèves dans ces écoles.

Grâce à eux, les médecins, les infirmières, les éducateurs, les assistantes sociales seront de meilleurs professionnels.



Par exemple, je peux :

- parler de mon expérience de vivre avec ma maladie ou avec mon handicap,
- dire comment je veux être accompagné quand je vis dans un établissement médico-social ou quand je dois aller à l'hôpital.

Je m'engage dans la recherche

Quand on fait des recherches dans le médical,
dans le social ou médico-social,
il faut impliquer les personnes accompagnées ou soignées.



Faire de la recherche, c'est tenter de trouver des solutions à des problèmes
ou à des difficultés.

Les solutions vont être utiles à tous.

Par exemple :

- on peut faire de la recherche pour mieux soigner
les gens malades,
- on peut faire de la recherche pour mieux accompagner les gens,
- on peut faire de la recherche pour savoir
comment rendre les personnes accompagnées plus autonomes.

Quand on fait de la recherche, on teste quelque chose de nouveau
et on mesure les résultats obtenus.

Par exemple :

- on teste un nouveau médicament
et on mesure si les malades vont mieux.

Les professionnels, les personnes accompagnées ou soignées
et les chercheurs doivent faire équipe
pour organiser ensemble la recherche.

Pour faire des bonnes recherches,
il faut réfléchir ensemble à ce qu'on veut savoir exactement.

Les personnes accompagnées connaissent les sujets importants
et savent quels sont leurs besoins.

On réfléchit ensemble pour savoir :

- quelles questions on se pose,
- qu'est-ce qu'on mesure,
- quelles personnes interroger,
- comment on va interroger les personnes ? quand ? où ?



Il faut aussi impliquer les personnes pour mettre au point de nouveaux objets qui répondent à leurs problèmes.

Par exemple :

- on peut mettre au point de nouvelles prothèses pour les personnes handicapées.

Ce document pourra s'améliorer avec l'avis des personnes qui vont lire ce document.

Pour donner son avis sur ce document, on peut écrire à :

contact@gapas.org

ou

contact.associations@has.sante.fr

Ce document en facile à lire et à comprendre a été élaboré et relu par des personnes concernées à partir de la recommandation de la HAS « Soutenir et encourager l'engagement des usagers dans les secteurs social, médico-social et sanitaire » :

- Mme Myriam BAICHE, traductrice FALC, usagère du secteur médico-social,
- Mme Sophie BARAZZUTI, traductrice FALC, usagère du secteur médico-social,
- M. Malik BELKHEIRI, traducteur FALC, usager du secteur médico-social,
- M. Guy BERAT, traducteur FALC, usager du secteur médico-social,
- Mme Doriane BOULANGHIEN, traductrice FALC, usagère du secteur médico-social,
- M. Eric DEGROOTE, traducteur FALC, usager du secteur médico-social,
- Mme Aline DUPREZ, traductrice FALC, usagère du secteur médico-social,
- M. Jean-Paul GION, traducteur FALC, usager du secteur médico-social,
- M. Pascal LORTHIOIS, traducteur FALC, usager du secteur médico-social,
- Mme Nathalie MELER, traductrice FALC, usagère du secteur médico-social,
- Mme Séverine PERON, traductrice FALC, usagère du secteur médico-social,
- M. Arnaud VICTORIN, traducteur FALC, usager du secteur médico-social.

Illustrations : M. Olivier Sampson.

Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr